

**RAPPORT ANNUEL 2017-2018
DE LA
COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Le 3 octobre 2018

Pour alléger le texte, les termes désignant des personnes en général sont au masculin.

En conformité avec l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission de la recherche fait rapport de ses activités pour l'année 2017-2018, au cours de laquelle elle a tenu 15 séances régulières.

Lors de la réunion du 4 octobre 2017, la rectrice a demandé à la Commission de procéder à l'évaluation périodique des centres de recherche et de création qui arriveront au terme de leur reconnaissance universitaire au cours de l'année et d'évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance de centres qui lui seront présentées. La Commission devra aussi prendre part au processus d'évaluation des instituts et effectuer la révision quinquennale de la *Politique d'évaluation des centres de recherche et de création de l'Université Laval*. La rectrice a, par ailleurs, invité la Commission à réfléchir aux moyens d'accroître l'intérêt des étudiants à poursuivre leurs études à la maîtrise et au doctorat. En considérant la situation respective des étudiants québécois, canadiens et de ceux qui proviennent de l'international.

C'est au cours de l'exercice 2017-2018 qu'a pris fin le second mandat de M. Pascal Daleau qui a présidé la Commission de la recherche depuis 2010. M. Charles M. Morin a été nommé à la présidence de la Commission pour un premier mandat de quatre ans, le 1^{er} mai 2018.

A) Le mandat 2017-2018 de la Commission de la recherche

I. Évaluation des centres de recherche et de création

Au cours de l'année, la Commission a complété l'évaluation périodique des centres suivants :

- le Centre d'étude de la forêt (CEF), visité le 18 mai 2017, dont l'avis, adopté par la Commission le 4 octobre, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 7 novembre 2017;

- le Centre de recherche Culture-Arts-Société (CELAT-ULaval)¹, dont l’avis, adopté par la Commission le 22 novembre 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 6 février 2018;
- le Centre interuniversitaire d’études québécoises (CIEQ-ULaval), dont l’avis, adopté par la Commission le 6 décembre 2017, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 6 février 2018;
- le Centre de recherche sur l’aluminium (REGAL-ULaval), dont l’avis, adopté par la Commission le 17 janvier 2018, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 6 mars 2018;
- le Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l’ingénierie des protéines (PROTEO-ULaval), dont l’avis adopté par la Commission le 28 février 2018, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 3 avril 2018;
- le Centre thématique de recherche en neurosciences (CTRN), dont l’avis, adopté par la Commission le 21 mars 2018, a été reçu par le Conseil universitaire à sa séance du 1^{er} mai 2018;
- le Centre de recherche en données et intelligence géospatiales (CRDIG)², dont l’avis, adopté par la Commission le 16 mai 2018, sera soumis au Conseil universitaire à l’automne 2018;
- le Centre d’études nordiques (CEN) dont l’avis a été adopté par la Commission le 13 juin 2018 et sera soumis au Conseil universitaire à l’automne 2018;

¹ Bien qu’ayant modifié son appellation, le Centre a conservé l’acronyme CELAT-ULaval

² Auparavant appelé Centre de recherche en géomatique (CRG).

- la Commission a effectué la visite de l'évaluation périodique du Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine (CeRVIM)³ en juin 2018. L'Avis a été adopté par la Commission de la recherche en septembre sera déposé au Conseil universitaire en novembre 2018.

Ainsi, au cours de l'année 2017-2018, la Commission de la recherche a procédé à l'évaluation de huit centres de recherche et a déposé six avis au Conseil universitaire. Les décisions du Conseil ont entériné les recommandations de la Commission en maintenant la reconnaissance des six centres évalués dont les avis ont été soumis au Conseil.

Le Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient (CIRAM) a déposé, en juin 2018, un dossier en vue d'obtenir le statut de centre reconnu par le Conseil universitaire de l'Université Laval. Le CIRAM bénéficiait du statut de centre en émergence depuis février 2017. La visite du Centre a été effectuée le 10 septembre 2018. Toutefois, aucun nouveau centre de recherche n'a fait l'objet d'une reconnaissance par le Conseil universitaire au cours de l'exercice 2017-2018.

II. Analyse des rapports de progrès

La Commission a également effectué l'analyse des rapports de progrès pour les centres de recherche suivants :

- Le Centre de recherche en endocrinologie, métabolisme et inflammation (CREMI) qui, conformément à la résolution du Conseil universitaire adoptée le 6 décembre 2016, devait mener une réflexion sur sa thématique scientifique et déposer, au plus tard en décembre 2017, un plan de développement et un plan d'action dans le cadre de la transformation de ce centre en centre thématique. Le rapport a été déposé en mars 2018 et mis à l'ordre du jour de la séance du 21 mars de la Commission de la recherche. La Commission a constaté

³ Auparavant appelé Regroupement pour l'étude des environnements partagés intelligents répartis (REPARTI-ULaval).

que les initiatives et les mesures attendues n'avaient été mises en place que très partiellement pour certaines ou n'avaient pas été prises en compte par le Centre. C'est pourquoi la Commission a recommandé la suspension de la reconnaissance du CREMI. Le Conseil universitaire a entériné la recommandation de la Commission et a pris la résolution de suspendre la reconnaissance institutionnelle du CREMI lors de sa séance du 1^{er} mai 2018.

- Le Centre de recherche en infectiologie (CRI), dont le renouvellement en 2013 était assorti de quatre recommandations associées à sa transformation en centre thématique, dont la production d'un rapport d'étape attendu en mars 2017. Ce rapport a cependant été déposé en mars 2018, un délai ayant été accordé en raison d'un changement de directeur du Centre, et porté à l'ordre du jour de la séance du 18 avril de la Commission de la recherche. Après analyse du rapport, la Commission a proposé de maintenir la reconnaissance du Centre de recherche en infectiologie, qui a atteint la seconde étape de transformation en centre de recherche thématique, et d'exiger qu'une partie du dossier qui sera déposé lors de l'évaluation statutaire du Centre soit consacrée à la description des démarches ayant donné lieu à cette transformation.
- Le rapport d'étape du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA) a été déposé en juin 2018 et sera à l'étude par la Commission à l'automne 2018.

III. Évaluation des instituts de l'Université Laval

Des membres de la Commission de la recherche ont participé à l'évaluation de deux instituts, complétant ainsi un premier cycle complet d'évaluation des instituts actifs au moment de l'adoption de la *Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval*, adoptée en 2013. Il s'agit des instituts suivants :

- l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA), dont l'évaluation s'est déroulée les 11 et 12 décembre 2017;

- l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM), dont l'évaluation a eu lieu les 22 et 23 mars 2018.

En tant que membres du Comité de coordination de reconnaissance des instituts (CCRI), le président et la secrétaire permanente de la Commission ont pris part aux rencontres préparatoires d'évaluation des instituts ainsi qu'aux réunions de présentation et de conclusion du processus avec les comités visiteurs. Ils ont également participé aux différentes rencontres de suivi afin d'accompagner les instituts vers l'étape de reconnaissance par le Conseil universitaire.

En cours d'année, le CCRI a consacré un certain nombre de rencontres à la constitution d'un *Forum des instituts*. Souhaitant se doter d'un outil de partage de bonnes pratiques, d'information et d'idées novatrices, les directeurs des instituts de l'Université Laval, avec l'appui du VRRCI, animeront collectivement un forum dont le lancement aura lieu en septembre 2018.

Des projets de création d'instituts :

Des regroupements de chercheurs, désireux de favoriser la collaboration des centres de recherche et l'interdisciplinarité, ont également présenté des projets visant la création d'instituts ou rencontré le comité de coordination de reconnaissance des instituts à cette fin :

- Le CCRI a rencontré messieurs Réal Vallée, directeur du Centre d'optique, photonique et laser, et Younès Messaddeq, membre du Centre, au sujet de la création d'un institut de photonique à l'Université Laval;
- Le président et la secrétaire permanente de la Commission ont rencontré messieurs Denis Laurendeau et Christian Gagné, porteurs d'un dossier d'exploration pour la création d'un institut sur l'intelligence artificielle à l'Université Laval;
- Un projet d'institut d'études avancées (IEA) a été soumis pour consultation et discussion

au président de la Commission de la recherche, lequel a partagé l'information avec les membres et a aussi interpellé d'autres instances. M. Jocelyn Létourneau est l'instigateur de ce projet. Aucun institut d'études avancées n'existe au Québec. Ces instituts contribuent au prestige des institutions qui les abritent. Ils réunissent des chercheurs et des créateurs et permettent une exploration savante de thématiques choisies afin de produire des idées, d'inventer des modèles ou d'élaborer des problématiques susceptibles de mener à de nouvelles façons de faire et à de nouveaux points de vue.

IV. Accompagnement des centres de recherche

Cette année a permis la mise en place de processus favorisant une collaboration accrue entre la Commission de la recherche et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation afin d'harmoniser certaines opérations, de favoriser une meilleure circulation de l'information entre ces instances et de mieux assister les chercheurs dans leurs diverses démarches. Outre un outil de gestion de l'information en développement qui permettra de suivre le calendrier d'évaluation des centres reconnus et de partager certaines données qui s'y rattachent, le VRRCI et la Commission de la recherche ont récemment jalonné le processus de reconnaissance du statut de centre en émergence pour les groupes de chercheurs désireux de cheminer, par la suite, vers le statut de centre de recherche reconnu de l'Université Laval.

Les centres de recherche en émergence

Les groupes de chercheurs qui souhaitent obtenir le statut de centre de recherche en émergence présentent le dossier de leur centre à un comité conjoint formé du vice-recteur adjoint à la recherche, à la création et à l'innovation, du directeur du Bureau de la recherche et de la création, d'un conseiller ou d'une conseillère au développement de la recherche, du président et de la secrétaire permanente de la Commission de la recherche. Ces rencontres permettent aux directeurs de présenter leurs centres et de soumettre des données relatives à leur fonctionnement. Le soutien financier est offert par le VRRCI aux centres en émergence retenus. Ces centres doivent cheminer vers une demande de reconnaissance institutionnelle et sont alors accompagnés

par la Commission de la recherche qui procède, le moment venu, à leur évaluation, conformément à la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création de l'Université Laval*. Cinq groupes de chercheurs ont effectué, en cours d'année, des démarches en vue d'obtenir le statut de centre en émergence.

- Le Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP), dont le dossier a été porté par son directeur, M. Steve Jacob, a reçu l'aval du VRRCI;
- Messieurs Ivan Tchotourian et Karounga Diawara, codirecteurs du Centre d'études en droit économique (CÉDÉ) ont soumis un dossier au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation;
- M. Dominique Michaud, directeur du Centre de recherche et d'innovation sur les végétaux, pour sa reconnaissance comme centre en émergence et l'établissement d'un calendrier de dépôt d'une demande de reconnaissance institutionnelle par le Conseil universitaire;
- Messieurs Paul Fortin, chercheur clinicien, et Éric Boilard, professeur agrégé, tous deux chercheurs au CR-CHU de Québec, ont entrepris les démarches en vue de créer un centre thématique sur l'arthrite;
- Messieurs Stéphane Leman-Langlois, directeur du Centre sur la sécurité internationale, et Louis Bélanger, directeur de l'Institut des hautes études internationales, pour entamer le processus de reconnaissance institutionnel et, à ce stade, présenter un dossier pour une demande de statut de centre en émergence.

D'autres rencontres, visant à accompagner les centres de recherche reconnus dans leur développement stratégique se sont déroulées en présence du président de la Commission de la recherche et de la secrétaire permanente :

- Le président et la secrétaire permanente de la Commission ont rencontré le directeur du Centre de recherche sur le cancer, M. Luc Beaulieu et celui du Groupe de recherche en santé respiratoire, M. François Maltais, pour explorer les possibilités de collaboration entre les centres abordant différents aspects scientifiques jugés complémentaires ayant trait, en particulier, au cancer du poumon.

Une rencontre scientifique réunissant les deux centres a été envisagée pour l'automne 2017 afin d'explorer les complémentarités et les possibilités de collaboration;

- M. Alexis Achim, directeur du Centre de recherche sur les matériaux renouvelables, pour discuter des axes de recherche actuels et envisagés pour le Centre et de l'évolution du domaine des matériaux renouvelables dans une perspective de positionnement stratégique du CRMR;
- M. Peter A. Vanrolleghem, directeur, et Mme Maxine Dandois-Fafard, coordonnatrice du CentrEau pour discuter des statuts du Centre de recherche et de la création d'une Table des directeurs des centres de recherche reconnus;
- M. Steve Jacob, directeur du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP), accompagné de Mme Lisa-Maureen Birch, directrice exécutive du Centre, pour discuter du processus institutionnel de reconnaissance des centres de recherche. Le Centre a obtenu d'être reconnu comme centre en émergence par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI);
- M. Denis Laurendeau, directeur du REPARTI et M. Christian Gagné, membre du Centre, pour discuter d'orientation scientifique et de développement stratégique à l'approche de l'évaluation du REPARTI;
- Madame Sophie Stévance, directrice de l'OICRM, messieurs Francis Dubé et Serge Lacasse accompagnés de la doyenne de la Faculté de musique, Mme Carmen Bernier, ont pour leur part, rencontré la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation en compagnie du directeur du Bureau de la recherche et de la création et de la secrétaire permanente de la Commission de la recherche au sujet des statuts du Centre universitaire au sein du regroupement stratégique.

V. Révision de la Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création de l'Université Laval

La Politique institutionnelle de reconnaissance des centres de recherche et de création fait l'objet d'une révision en profondeur chaque cinq ans. Au cours de la dernière année, huit séances ont été consacrées en partie à cet exercice qui s'est conclu le 18 avril 2018. Une fois le texte adopté par

la Commission, il a été convenu qu’une version épicienne de la politique serait produite avec l’aide et la collaboration du Bureau du secrétaire général. Le texte devra faire l’objet d’une approbation par le Conseil universitaire à l’automne 2018, après quoi la politique mise à jour entrera en vigueur.

Les principaux aspects ayant fait l’objet de précisions ou de modifications ont trait à :

- La définition de membre régulier d’un centre de recherche reconnu;
- La contribution des membres en situation de double appartenance;
- La mise en valeur de la contribution et de l’apport des centres de recherche en matière de développement durable;
- La valorisation de la recherche fondamentale comme appliquée, financée et non financée;
- La marche à suivre lorsqu’un centre prévoit un retard dans le dépôt de son dossier d’évaluation;
- Les modalités relatives au changement d’appellation d’un centre de recherche reconnu;
- La promotion du Plan de collaboration favorisant la réussite des étudiants et susceptible de modérer la durée des études;
- Une comptabilisation séparée, dans les données factuelles, du nombre d’étudiants inscrits à la maîtrise avec essai et de ceux inscrits à la maîtrise recherche, dirigés par les chercheurs des centres;
- L’accueil d’une ou d’un membre observateur représentant les professionnels de recherche en sus de la personne qui siège avec un droit de vote à la Commission.

VI. Mandats particuliers de la Commission

Mandat 2015-2017

C’est en novembre 2017 que la Commission de la recherche a présenté au Conseil universitaire, l’Avis de la Commission sur *l’Avenir de la recherche et de la formation à la recherche à l’Université Laval*. Lors de la même séance, la Commission des études a également déposé un avis intitulé : *L’avenir de la formation à l’Université Laval*. Ces deux avis venaient conclure le

mandat particulier confié conjointement à la Commission de la recherche et la Commission des études sur l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval sur un horizon de 15 à 20 ans. La collaboration des deux Commissions avec un groupe d'étudiants finissants au programme de Design de produits sous la direction de Mme Caroline Gagnon, a permis de créer, avec la collaboration de la Direction des services-conseils et des collections de la Bibliothèque de l'Université Laval, l'exposition « Tendances : L'Université Laval en 2037 », lancée le 16 novembre 2017. Après son passage à la Bibliothèque, l'exposition a été accueillie à l'Édifice La Fabrique par l'École de design de la Faculté d'aménagement, d'art, d'architecture et de design au cours des mois d'avril et de mai 2018. Enfin, un catalogue d'exposition est en voie de réalisation et pourra servir d'outil de présentation et de promotion.

Le mandat donné à la Commission de la recherche a permis une réflexion sur un monde académique en pleine évolution. Cet exercice s'est avéré particulièrement important, notamment dans le contexte de la préparation du Plan stratégique institutionnel de la nouvelle équipe de direction de l'Université Laval.

Mandat 2017-2018

Dans le cadre du mandat particulier confié par la rectrice, la Commission fut invitée à réfléchir sur les moyens d'accroître l'intérêt des étudiants à poursuivre leurs études à la maîtrise et au doctorat en considérant la situation respective des étudiants québécois, canadiens et de ceux qui proviennent de l'international.

Le mandat particulier a fait l'objet d'échanges au cours de trois séances de la Commission durant l'année qui s'est écoulée. Outre des lectures proposées par les membres ou par le président et la secrétaire permanente, les discussions sur la poursuite des études aux 2^e et 3^e cycles ont porté sur les aspects suivants :

- On souhaite explorer le « contexte » entourant la décision d'entreprendre une maîtrise, incluant les démarches qui sont nécessaires et les étapes qui mènent au dépôt d'une demande d'admission dans le but d'optimiser les actions posées au fil de cet agenda;

- Les bonnes pratiques touchant tant le recrutement que l'encadrement qui sont identifiées de même que toutes les mesures facilitant le passage du baccalauréat vers la maîtrise doivent pouvoir être partagées, diffusées et mises en œuvre dans tous les secteurs;
- La reconnaissance de la valeur ajoutée de la maîtrise et du doctorat sur le marché de l'emploi : comment favoriser des emplois mieux rémunérés ou des emplois à caractère plus stratégique?

Des données précises doivent être rassemblées sur les inscriptions à la maîtrise avec essai, qui est plus axée sur une pratique professionnelle, et à la maîtrise recherche. On souhaite aussi déterminer si la diminution des inscriptions à la maîtrise recherche constitue un phénomène propre au Québec ou s'il s'agit d'une tendance observable ailleurs au Canada et dans le monde.

La Commission souhaite s'adjoindre la collaboration d'autres instances dont l'AELIÉS, le Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPEI), le Comité de valorisation de l'enseignement, par le biais des sous-comités touchant l'encadrement, la Faculté des études supérieures et postdoctorales et désire également faire écho aux bonnes pratiques et aux initiatives émanant des facultés.

La Commission désire poursuivre et compléter le mandat particulier qui lui a été confié au cours de l'année universitaire 2018-2019. C'est pourquoi une demande visant à prolonger la durée initiale du mandat a été soumise à la rectrice.

B) Participation aux grands projets institutionnels

I. L'exercice de planification stratégique 2017-2022

Outre la participation à titre individuel des membres de la Commission aux différentes séances de consultation menées sur le campus, une rencontre avec Mme Eugénie Brouillet, vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation a permis à la Commission d'échanger sur les priorités en recherche dans le cadre des travaux qui ont mené à la planification stratégique 2017-2022. Divers

sujets ayant trait aux défis des prochaines années, aux dossiers à prioriser et aux actions concrètes à poser pour le développement des activités de recherche à l'Université Laval ont été abordés. La Commission a pris connaissance et fait siens les défis énoncés dans le document intitulé *Oser, Inspirer, Entreprendre, Planification stratégique 2017-2022*.

II. Les Chantiers d'avenir

Plusieurs membres de la Commission ont pris part aux rencontres de concertation du 27 mars et à la séance de travail du 2 mai 2018. Par ailleurs, le président de la Commission de la recherche et la présidente de la Commission des études font partie du comité-conseil responsable de sélectionner trois projets parmi les devis déposés puis, à la suite de la phase d'idéation et de conception, de retenir un projet parmi les esquisses élaborées par les trois équipes retenues.

Plusieurs échanges ont pris place au sujet des Chantiers d'avenir, notamment sur le potentiel d'innovation de cette activité. Certaines des étapes, réalisées en un très court laps de temps dans le calendrier des Chantiers, devraient être réitérées de l'avis des membres afin de conserver et perpétuer cette synergie d'innovation. On songe à un plus grand nombre d'ateliers de rencontre et d'échange afin d'approfondir les sujets, sonder les perspectives sur les thèmes d'intérêt en mettant alors l'accent sur le développement de contenus en continu. Ces rencontres, plus espacées dans le calendrier universitaire, viseraient à faire progresser la réflexion et à permettre l'émergence d'idées nouvelles ainsi que d'approches novatrices pour la formation.

C) Discussions relatives à des sujets particuliers

I. Une table des directeurs de centres de recherche reconnus de l'Université Laval

Que ce soit au moment de l'évaluation périodique des centres ou lors de rencontres d'accompagnement, on constate un certain isolement chez les directeurs de centres. La plupart d'entre eux ne se connaissent pas, même s'ils proviennent de mêmes secteurs. Cet isolement est davantage ressenti chez les directeurs de nouveaux centres et chez les nouveaux directeurs de

centres. La Commission veut appuyer les directeurs dans la recherche et la mise en place d'un mécanisme qui permettrait l'échange d'information, les différentes questions liées à l'appartenance, les bonnes pratiques de gestion, l'animation scientifique, etc. De plus, une structure de partage favorisait l'interdisciplinarité et l'émergence de projets structurants.

Différentes options sont envisagées dont des rencontres une à deux fois l'an pour rassembler les directeurs de centres reconnus autour des thèmes d'intérêt (p. ex. : le sentiment d'appartenance). Un forum, sur le modèle de celui mis sur pied pour les instituts, pourrait compléter ces outils de réseautage susceptibles d'accroître les collaborations, la mutualisation et une mobilisation rapide autour de grands projets.

II. Une cartographie interactive de la recherche à l'Université Laval

La valorisation et la diffusion de la recherche et des connaissances qui émanent de l'Université Laval et de tous ses centres affiliés comptent parmi les préoccupations récurrentes de la Commission de la recherche. Ce souci de valorisation et de diffusion s'inscrit dans différentes perspectives : le rayonnement national et international des chercheurs et des structures de recherche, les occasions d'interdisciplinarité et de réseautage, la valorisation des expertises, le recrutement aux cycles supérieurs, l'intégration des étudiants diplômés au marché de l'emploi dans la région et ailleurs dans le monde et la synergie entre l'Université Laval et son environnement régional pour n'en nommer que quelques-unes.

L'évolution des activités de recherche, de création et de formation, en particulier aux cycles supérieurs, fait en sorte qu'il devient plus difficile de les regrouper par disciplines, voire en fonction des grands secteurs traditionnels. Cette perméabilité des frontières appelle à considérer de nouveaux continuums, de nouvelles classifications ou de nouveaux axes pour décrire la recherche à l'Université Laval comme dans d'autres institutions. C'est en recherchant un nouveau moyen d'obtenir un portrait qui soit le plus exhaustif possible de la recherche à l'Université Laval et au regard des différentes perspectives sous lesquelles la Commission a abordé les discussions sur l'évolution de la recherche que l'idéation d'une cartographie interactive a pris forme.

Cette carte excédant l'étendue du campus afin d'inclure des pôles tels que la Fabrique, le Séminaire et les centres hospitaliers abritant des équipes de recherche de l'Université Laval, pourrait être constituée à partir de mots-clés soumis par les centres de recherche et traduite dans plusieurs langues.

Outre la valorisation de la recherche et des connaissances produites, une cartographie interactive pourrait traduire l'imprégnation de l'Université Laval sur le territoire local et régional par l'intégration d'entreprises ou d'organisations partenaires contribuant au développement de la recherche ou bénéficiant de ses avancées. Le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation, par l'entremise de son vice-recteur adjoint, est sensibilisé à ce projet susceptible de procurer un rayonnement important, de mettre en valeur de la recherche et de favoriser le recrutement de chercheurs et d'étudiants de tous les horizons.

III. Les publications en libre accès et l'entrepôt institutionnel de l'Université Laval CORPUS^{UL}

Parmi les données recueillies lors de l'évaluation des centres reconnus, on compte les articles publiés dans des revues avec comité de lecture (RAC), mais aussi les publications revues par les pairs et diffusées en libre-accès. L'Université Laval dispose d'un entrepôt institutionnel constitué en collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation et la Bibliothèque. M. Guy Bilodeau, directeur du soutien à la recherche et à l'apprentissage, et Mme Maude Laplante-Dubé, spécialiste en ressources documentaires à la Bibliothèque de l'Université Laval ont été accueillis à la Commission pour présenter ce dépôt institutionnel et permettre aux membres de se familiariser avec le fonctionnement de CORPUS^{UL}. Les modalités de la diffusion en libre-accès et les ressources disponibles pour assister les chercheurs et les étudiants ont été présentées. Enfin, la création d'une plateforme panquébécoise pour le partage de données qui doit voir le jour en 2018 a également fait l'objet de discussions.

Par ces rencontres qui lui permettent de mieux connaître différents outils utiles à l'environnement de la recherche, la Commission rassemble des informations qu'elle diffuse auprès des centres de

recherche, que ce soit lors de l'évaluation et des rencontres d'accompagnement ou par l'entremise de ses membres, tous ambassadeurs de la recherche à l'Université Laval.

IV. L'accueil de professeurs, de chercheurs, de stagiaires et de postdoctorants internationaux

La dynamique de la recherche à l'Université Laval favorise les collaborations à l'échelle nationale et internationale. La réputation des centres et de leurs membres fait de notre institution un milieu attractif dans plusieurs domaines. Divers obstacles peuvent cependant se dresser pour les chercheurs désirant accueillir des collègues, des postdoctorants et des stagiaires de l'étranger. C'est dans la perspective d'orienter les membres des centres vers les ressources susceptibles de les assister dans les diverses situations d'accueil que le président et la secrétaire permanente ont tenu une rencontre avec Me Anne Marie Barakat, agente de recherche et de planification au Vice-rectorat aux ressources humaines (VRRH). Outre l'information disponible dans le site du VRRH et dans celui du Bureau de la vie étudiante, le Bureau international propose également un coffre à outils couvrant les situations diverses d'immigration et de mobilité.

V. La langue d'enseignement dans le cadre de la formation à la recherche aux cycles supérieurs

La question de la langue d'enseignement aux cycles supérieurs a été soulevée lors de discussions dans des contextes divers. Les membres ont ainsi formulé certains constats qui touchent les cycles supérieurs, sans engager la formation offerte en français au premier cycle qui constitue l'élément central du caractère francophone de notre université.

L'évaluation des centres de recherche permet de constater que, parmi les étudiants internationaux inscrits aux cycles supérieurs, plusieurs ne maîtrisent pas le français et ne pourront sans doute pas y parvenir avant la fin de leur séjour à l'Université Laval. Cependant, les leviers pour l'apprentissage du français sont de plus en plus nombreux. Outre les bourses d'apprentissage qui sont de plus en plus nombreuses et accessibles, des cours sont offerts toute l'année de même

qu'aux sessions de printemps et d'été en formule immersive. De plus, le programme « Rêver en français » propose des ateliers dans une formule souple et accessible. On note cependant que la plupart des communications adressées aux étudiants non francophones, qu'il s'agisse d'offres d'emploi, de bourses ou de programme de formation, sont malheureusement rédigées en français.

Au-delà des ressources disponibles, il est apparu à la Commission que deux aspects devaient être pris en considération dans la réflexion entourant la langue d'enseignement aux cycles supérieurs. Tout d'abord, l'importance de retenir les diplômés dans la région de Québec ou au Québec, que ce soit pour la poursuite des études ou pour une intégration au marché de l'emploi, situation qui exige une maîtrise de la langue française. Il faut, par ailleurs, prendre en compte le positionnement international de l'Université Laval et sa capacité à accueillir et à former des étudiants dans des domaines où l'institution excelle, qu'ils soient ou non francophones et, par conséquent, permettre une ouverture vers une formation accessible en français et en anglais aux cycles supérieurs. Un survol rapide des institutions d'enseignement universitaires, notamment les institutions francophones, montre que pour la formation aux cycles supérieurs l'usage de l'anglais comme langue de communication et de formation tend à se généraliser. Aussi, les formations bilingues répondent à des besoins, mais semblent également recherchées aussi bien chez les étudiants francophones que non francophones. Sans préconiser de solution, alors que divers comités ad hoc se penchent sur cette réalité institutionnelle, la Commission constate qu'il est urgent de prendre des mesures qui permettront de répondre aux besoins des étudiants francophones comme non francophones tout en préservant l'identité institutionnelle de l'Université Laval par un enseignement au premier cycle offert en langue française.

VI. Le calendrier d'évaluation des centres de recherche reconnus

L'Université Laval comptait, en 2017-2018, 41 centres reconnus pour lesquels une évaluation périodique est prévue chaque cinq ans au regard de la politique institutionnelle. La Commission doit procéder à l'évaluation d'au moins huit centres annuellement, nombre auquel s'ajoutent les centres qui déposent à une demande de reconnaissance. Pour diverses raisons (renouvellement de regroupements stratégiques, développements scientifiques majeurs, etc.), les dates d'évaluation

des centres peuvent être modifiées. Des mesures explicites sont prévues dans la nouvelle version de la politique institutionnelle en ce qui a trait aux retards non motivés pour le dépôt du dossier d'évaluation. Il demeure cependant difficile pour la Commission d'établir un calendrier équilibré qui comporterait, chaque année, un nombre constant de centres en évaluation.

La Commission s'est penchée sur les moyens de mieux répartir les évaluations et, dans la foulée de la révision de la Politique institutionnelle de reconnaissance, à voir comment il serait possible d'en alléger la teneur. On constate qu'un cycle de cinq ans pour l'évaluation et la mise à jour des centres permet un bon arrimage avec le rythme auquel évolue la recherche. C'est pourquoi la Commission s'est attardée sur le processus plutôt que sur sa fréquence. Différentes pistes ont été explorées, dont l'utilisation d'un formulaire d'évaluation, délimitant l'espace d'écriture et les sujets obligatoires à aborder ou l'usage d'un questionnaire abrégé permettant de prendre le pouls de l'évolution du centre et à partir duquel il serait possible de retarder le moment de l'évaluation statutaire d'un centre.

VII. La pérennisation des ressources humaines et matérielles dans les centres de recherches

La situation des centres de recherche dont les travaux exigent un personnel spécialisé et des équipements de pointe pour lesquels des investissements majeurs ont été consentis ont fait l'objet d'échanges au sein de la Commission. La préservation de postes de personnel qualifié qui participe à la recherche de même que l'entretien et le renouvellement d'équipements de pointe sont fragilisés en l'absence d'investissements récurrents et à long terme par les principaux fonds subventionnaires, mais aussi en l'absence d'une stratégie visant à préserver l'expertise présente en milieu universitaire.

Diverses suggestions susceptibles de contribuer à la pérennisation des groupes de recherche ou d'accentuer la collaboration ont été formulées. Il est proposé d'opérer un recensement des ressources matérielles qui pourraient être mutualisées et d'identifier le personnel spécialisé qui pourrait être affecté à plusieurs projets. À cet égard, le VRRCI songe à créer une plateforme

favorisant la collaboration et la mutualisation des ressources. La mutualisation des ressources matérielles et des infrastructures devrait également être envisagée au niveau national afin d'assurer de meilleures chances de pérennité tant pour l'expertise du personnel hautement spécialisé que pour les infrastructures coûteuses ou rares. Des offres de service déployées par les universités auprès d'organismes ou de compagnies susceptibles de bénéficier des compétences des chercheurs et de la qualité exceptionnelle du matériel des laboratoires pourraient également constituer une avenue pour préserver les infrastructures et garder en emploi le personnel qui les exploite.

Le présent rapport annuel pour l'année 2017-2018 a été adopté par la Commission de la recherche lors de sa séance du 3 octobre 2018.

L'Annexe 1 présente la liste des centres de recherche reconnus et l'Annexe 2, la composition de la Commission.

Pour la Commission de la recherche,



Pascal Daleau
Président sortant

30 avril 2018



Charles M. Morin
Président

1^{er} mai 2018

Par Marise Ouellet, secrétaire permanente de la Commission.

Le 3 octobre 2018

ANNEXE 1

Liste des regroupements de recherche reconnus par le Conseil universitaire 2017-2018

1. CEF- ULaval Centre d'étude de la forêt	Directeur : Louis Bernier
2. CELAT-ULaval Centre de recherche Culture-Arts-Société	Directrice : Madeleine Pastinelli
3. CEN-ULaval Centre d'études nordiques	Directrice : Najat Bhiry
4. CENTR'EAU Centre de recherche sur l'eau	Directeur : Peter Vanrolleghem
5. CERMA Centre de recherche sur les matériaux avancés	Directeur : Jean-François Morin
6. CeRVIM (auparavant REPARTI) Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine	Directeur : Denis Laurendeau
7. CIÉQ-ULaval Centre interuniversitaire d'études québécoises	Directeur : Marc St-Hilaire
8. CIÉRA Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones	Directeur : Thierry Rodon
9. CIMMUL (auparavant GIREF) Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis	Directeur : André Fortin
10. CIRRELT-ULaval Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport	Directeur : Yan Cimon
11. CIRRIS Centre interuniversitaire de recherche en réadaptation et intégration sociale	Directrice : Catherine Mercier
12. COPL-ULaval Centre d'optique, photonique et laser	Directeur : Réal Vallée
13. CRAD Centre de recherche en aménagement et développement	Directeur : Geneviève Cloutier
14. CRC Centre de recherche sur le cancer	Directeur : Luc Beaulieu
15. CRDIG (auparavant CRG) Centre de recherche en données et intelligence géospatiales	Directeur : Thierry Badard
16. CRDM Centre de recherche en données massives	Directeur : François Laviolette
17. CRDSI Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle	Directeur : Robert S. Viger
18. CREATE Centre de recherche de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie	Directeur : Markus Herrmann
19. CRI Centre de recherche en infectiologie	Directeur : Gary Kobinger
20. CRIB-ULaval Centre de recherche sur les infrastructures en béton	Directrice : Josée Duchesne

21. CRIEVAT-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail	Directrice : Geneviève Fournier
22. CRIFPE-ULaval Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante	Directeur : Érick Falardeau
23. CRILCQ-ULaval Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises	Directeur : René Audet
24. CRIRES-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire	Directrice : Thérèse Laferrière
25. CRI-VIFF-ULaval Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes	Directrice : Geneviève Lessard : Co-directrice : Catherine Rossi
26. CRMR-ULaval Centre de recherche sur les matériaux renouvelables	Directeur : Alain Cloutier
27. CRREP (anc. CIRPÉE-ULaval) Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques, et les politiques publiques	Directeur : Bruce Shearer
28. CTRN Centre de recherche thématique en neurosciences	Directeur : Laurent Bouyer
29. E4M Centre de recherche sur la géologie et l'ingénierie des ressources minérales	Directeur : Georges Beaudoin
30. GESER Groupe de recherche en santé respiratoire	Directeur : François Maltais
31. GIROUL Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval	Directeur : Denis Richard
32. GREB Groupe de recherche en écologie buccale	Directrice : Fatiha Chandad
33. GRIP-ULaval Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant	Directeur : Michel Boivin
34. JEFAR Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque	Directrice : Claudine Parent
35. LOEX Centre de recherche en organogenèse expérimentale de l'Université Laval/LOEX	Directeur : François A. Auger
36. OICRM-ULaval Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique	Directeur : Serge Lacasse
37. PROTEO-ULaval Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines	Directeur : Normand Voyer
38. QUÉBEC-OCÉAN-ULaval Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec	Directeur : Jean-Éric Tremblay
39. REGAL-ULaval Centre de recherche sur l'aluminium	Directeur : Houshang Darvishi Alamdari
40. STELA Centre de recherche en sciences et technologie du lait	Directeur : Ismail Fliss

ANNEXE 2

Composition de la Commission de la recherche 2017-2018

Composition	Membres	Fin de mandat ou départ
Président	MORIN, Charles M., <i>DALEAU, Pascal*</i>	2022-04
Doyenne de la FÉSP	BASTIEN, Josée	d'office
Trois professeurs Art et lettres	LABRECQUE, Cory A., FTSR	2019-09
	TURGEON, Laurier, FLSH	2020-10
	CHARRON, Jean, FLSH	2018-07
Trois professeurs Sciences humaines	Siège vacant <i>MORIN, Charles, FSS*</i>	
	SÉVIGNY, Serge, FSE <i>*DUCHESNE, Stéphane, FSE</i>	2020-10
	TCHOTOURIAN, Ivan, FD	2019-08
Deux professeurs Sciences de la santé	GRENIER, Daniel, FMD <i>*ST-GERMAIN, Daphney, FSI</i>	2021-05
	COUËT, Jacques, FM	2018-11
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	PIENITZ, Reinhard, FFGG <i>*BÉLANGER, Danièle, FFGG</i>	2018-09
	MORIN, Jean-François, FSG	2019-05
	LAROCHE, Gaétan, FSG	2020-09
	COUILLARD, Charles, FSAA	2020-11
Deux étudiants de 2 ^e ou 3 ^e cycle	LAVIGNE-ROBICHAUD, Mathilde <i>*OSTERMANN, Maëva</i>	2019-04
	BOUVIER, Liziane	2018-10
Deux représentants des centres de recherche reconnus	LAROCHELLE, Sophie, FSG <i>*DUFOUR, Isabelle F., FSE</i>	2021-04
	AUGER, François A., FM	2020-12
Deux personnes désignées par le Conseil de la FÉSP	Siège vacant	
	LAURENDEAU, Denis, FSG	2018-11
Un professionnel de recherche	LAMOTHE, Denyse	2018-11
La rectrice	D'AMOURS, Sophie	d'office
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation Vice-recteur adj. à la recherche, à la création et à l'innovation	BROUILLET, Eugénie TREMBLAY, Michel J.	d'office
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise	2020-09

**Membre dont le mandat a pris fin ou qui a démissionné en cours d'année*